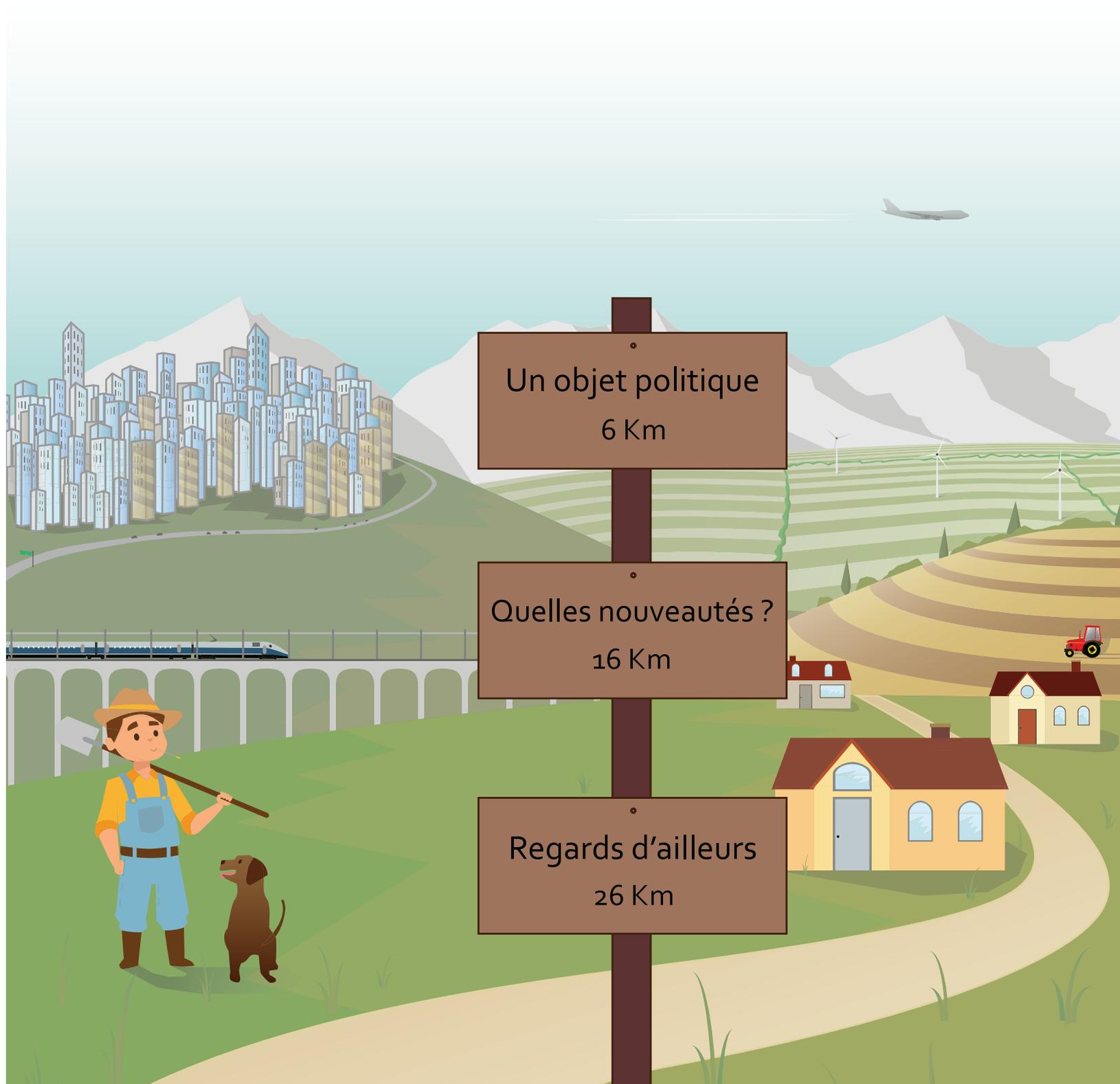




.....  
**sol et civilisation**  
innover ensemble  
dans les territoires  
.....

**LETTRE**  
DÉCEMBRE  
2017

**N°60**



**Chemins de campagne, la ville autrement**

# ÉDITORIAL



**S**ol et Civilisation est née, il y a presque 25 ans, soit une génération, d'une intuition forte de quelques personnalités du milieu agricole et d'autres horizons de la société civile : notre société pour construire ses équilibres a besoin de tous ses territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Question ancienne qui se renouvelle, les relations villes-campagnes ont été réinvesties par différentes politiques publiques. Loin d'être désuète, la vieille question des relations villes-campagnes se renouvelle au prisme des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques contemporains.

C'est dans cette perspective que *Sol et Civilisation* a souhaité re-explorer, à l'occasion de ces deux dernières assises (2015, 2016), la thématique à l'origine de son fondement. Durant celles-ci, nous avons interrogé la place des campagnes dans les dynamiques contemporaines et les modalités de leurs relations avec les villes et les métropoles. Les différent.e.s interventions et échanges ont permis d'explorer les modalités des dialogues et des échanges villes-campagnes, autrement dit, d'essayer de penser les systèmes plutôt que les parties, les interactions plutôt que les situations.

Quel est le bilan de la situation en 2017 ?  
Sommes-nous engagés sur la voie de ces nouvelles relations ?  
Quelles réalités observons-nous ?  
Quelles dimensions reste-t-il à explorer ?

Ce numéro, intitulé « Chemins de campagnes, les villes autrement », interpelle les résultats de nos deux dernières assises et explore de nouvelles dimensions au sein de cette thématique.

Anne-Claire Vial, présidente

Ce numéro s'articule autour de trois parties : les modalités et les conditions politiques de ces nouvelles relations villes-campagnes (Un objet politique) ; le passé, présent et futur de cette thématique ancienne qui se renouvelle (Quelles nouveautés ?); et enfin, l'exploration de nouveaux horizons (Regards d'ailleurs).

Les modalités et les conditions de ces relations villes-campagnes ont été largement débattues lors des deux dernières assises. Plusieurs font l'objet d'un consensus.

Repenser les liens villes-campagnes impose de prendre en compte les « nouvelles ruralités » et plus particulièrement leurs diversités. Les espaces ruraux sont des pôles d'innovations, de dynamiques et non pas des périphéries reléguées. Dans cette perspective, le rural n'est pas seulement dépendant de l'urbain, la réciproque est vraie. Cette (re)connaissance mutuelle doit s'accompagner de la sortie du « stress territorial », où chacun veut conserver sa place et/ou ses privilèges. L'objectif est d'entrer dans l'ère de la maturité territoriale faite d'interdépendances pilotées ensemble. Il faut donc inventer des cadres politiques et des projets qui intègrent ces enjeux de relation, de projet co-construit.

En France, nos politiques territoriales sont des politiques de territoires, et non pas des politiques de l'interterritorial. L'enjeu est bien dans le dialogue et non pas la création de nouveaux périmètres puisqu'aucun ne peut être pertinent pour l'ensemble des problématiques portées par ces relations (déchets, éducation, transports, économie...). Il faut développer des habitudes de travailler ensemble et des élus « interterritoriaux » porteurs de ces coopérations. Lors des assises, le potentiel politique pour ce projet de solidarité est apparu très faible. La triple réforme territoriale (loi sur les régions, loi sur les métropoles, loi sur l'organisation de notre République) a dilué les départements pourtant organisateurs de la solidarité ville-campagne en faveur du couple région-métropole.

En réponse à ces enjeux politiques du dialogue villes-campagnes, la première partie de cette lettre présente deux projets portés respectivement par le géographe Gérard-François Dumont et le directeur de l'association *Ruralité Environnement Développement*, Gérard Peltre. [M. Dumont explore, à travers son article, le potentiel politique pour ce projet de solidarité.](#) Il propose de refonder les relations villes-campagnes et souligne que le développement et l'innovation sont partout possible à condition de disposer d'une bonne gouvernance, et d'une véritable décentralisation permettant de s'impliquer dans un projet commun de développement local.

A l'échelle de l'Union Européenne, [Gérard Peltre, porte le projet d'Agenda rural, qui reprend ces idées fortes.](#) Il s'agit à la fois de participer à la (re) connaissance des campagnes, et leur donner les moyens de se développer localement, tout en favorisant leur dialogue avec les villes (et veiller à l'articulation avec l'Agenda urbain).



La seconde partie de cette lettre rappelle que cette question des relations villes-campagnes n'est pas nouvelle. Néanmoins, elle se réactualise à travers différentes préoccupations sociétales, économiques et environnementales.

On peut observer cette dynamique au sein-même de notre structure : la question des relations villes-campagnes fait partie des fondements de la création de Sol et Civilisation et est aujourd'hui ré-investie. Quelques éléments de repères, rédigés par Laetitia Verhaeghe, doctorante en aménagement et urbanisme, sont développés en ce sens. Ils sont tirés de l'ouvrage « Pas de Pays sans Paysans »<sup>1</sup>, recueil de divers discours de Raymond Lacombe (fondateur de Sol et Civilisation).

Pour Nicole Mathieu, géographe et historienne, directeur de recherche émérite au CRNS, reconnaître l'historicité de cette relation permet de sortir du regard dominant d'une époque, en la relativisant, et de cerner de façon plus pertinente à la fois le présent et le futur. **En s'appuyant sur différents écrits et propos développés par Nicole Mathieu, le premier article de cette partie apporte quelques éclairages sur cette « vieille question ».**

Durant nos assises, nous avons pu observer l'émergence de différents outils pour répondre à ces défis. Ainsi ont été abordés les contrats de réciprocité ville-campagne, différents projets de circuits-courts, notamment le dispositif des projets alimentaires territoriaux. Ces outils sont complexes à mettre en œuvre puisqu'ils imposent de sortir d'une logique d'action et de pensée en silo à des logiques transversales et multi-scalaires. Il s'agit de combiner différentes dimensions (agriculture, alimentation, santé, transport, développement local etc.) au sein d'un même projet réunissant des acteurs d'horizons et d'échelle d'action divers. **Le second article de cette partie, rédigé par Laetitia Verhaeghe, présente les résultats et les perspectives d'un travail de recherche exploratoire portant sur les nouvelles relations villes-campagnes en France.**

Enfin, la troisième partie de cette lettre montre que ce sujet est loin d'être épuisé. **D'autres regards (d'ailleurs) sont présentés par Anne et Patrick Beauvillard de l'Institut des territoires coopératifs.** Ils explorent la part d'implicite dans ces processus de coopérations (villes-campagnes) et démontrent toute la complexité qui les caractérise. **D'autres perspectives sont présentées conjointement par Pierre Donadieu, professeur émérite en sciences du paysage, et Laetitia Verhaeghe. Leur article présente l'utopie territorialiste italienne, portée principalement par Alberto Magnaghi.** Intégrées dans ce projet utopiste, les nouvelles relations villes-campagnes s'articulent à des principes qui esquissent un autre modèle socio-écologique pour notre société.

<sup>1</sup> Collectif, Pas de pays sans paysans, la voix de Raymond Lacombe, éditions du Rouergue, 2005.

# SOMMAIRE

## P.6 Un objet politique

### **Ville-Campagne : dépasser les fossés statistiques, idéologiques et réglementaires**

Gérard-François Dumont, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et président de la revue *Population et Avenir*

### **Miser sur une cohésion territoriale dynamique en posant les fondements du dialogue urbain-rural à l'échelle européenne : un enjeu au coeur de la proposition de l'Agenda rural post 2020**

Gérard Peltre, président de *Ruralité Environnement Développement (RED)* et vice président de l'*Association Nationale des Nouvelles Ruralités*

## P.14 Repères

### **Une question fondatrice de Sol et Civilisation**

Laetitia Verhaeghe, *Sol et Civilisation*, UMR Géographie-Cités, équipe C.R.I.A

## P.16 Quelles nouveautés ?

### **Les relations ville-campagne : histoire d'une question politique et scientifique**

Nicole Mathieu, directeur de recherche émérite au CNRS

### **Explorer les nouvelles relations villes-campagnes : éclairage du cas de Rennes (Ille-et-Vilaine)**

Laetitia Verhaeghe, *Sol et Civilisation*, UMR Géographie-Cités, équipe C.R.I.A

## P.26 Regards d'ailleurs

### **Cultiver la compréhension humaine du territoire La Maturité Coopérative dans le couple ville-campagne**

Anne et Patrick Beauvillard, *Institut des Territoires coopératifs*

### **Repenser les territoires : l'apport des territorialistes italiens**

Pierre Donadieu, professeur émérite en sciences du paysage à l'*Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles Marseille*

Laetitia Verhaeghe, *Sol et Civilisation*, UMR Géographie-Cités, équipe C.R.I.A



# UN OBJET POLITIQUE

## Ville-campagne : dépasser les fossés statistiques, idéologiques et réglementaires

Par Gérard-François Dumont,  
professeur à l'Université de Paris-  
Sorbonne et président de la  
Revue Population et Avenir



La ville et la campagne se différencient incontestablement par une mesure quantitative : leur densité de population. Mais de nombreuses théories ajoutent des différences qualitatives qui, considérées comme valables, conduisent à des politiques publiques déséquilibrées. Pourtant, la France devrait mettre en œuvre tout ce qui permet l'attractivité et la complémentarité entre tous les territoires.

### D'une définition pertinente à des zonages extensifs

La question de la différence entre ville et campagne a fait l'objet de nombreuses analyses au fil des siècles. Par exemple, au début du XXe siècle, le grand sociologue Max Weber donne une définition fort pertinente de la ville, permettant *a contrario* de définir la campagne, portant deux regards, morphologique et sociétal. Selon le premier, « La ville ne consiste pas en une ou plusieurs habitations implantées séparément, elle constitue, en tout cas, un habitat concentré (au moins relativement), une « localité ». Dans les villes, les maisons sont construites très près les unes des autres;

d'ailleurs aujourd'hui la règle générale est de les construire mur contre mur<sup>1</sup> ». Le second regard traite du degré de connaissance réciproque entre les habitants. La ville est « un rassemblement de maisons attenantes, en rang serré, qui forme une agglomération d'un seul tenant tellement vaste que le groupement ordinaire et spécifique de voisinage, caractérisé par la connaissance personnelle et réciproque des habitants, y fait défaut<sup>2</sup> ».

En cherchant à quantifier le nombre des habitants qui habitent en ville et ceux qui habitent à la campagne, les offices statistiques des différents pays ont choisi des définitions variées. La France a retenu, avec le concept d'unité urbaine, une définition particulièrement extensive de la ville, excluant par exemple de la ruralité des gros bourgs de quelques milliers d'habitants dès lors que le nombre de leurs habitants vivant de façon agglomérée dépassait 2000 habitants<sup>3</sup>. Cela conduit à une

1 Weber, Max, La ville, 1921, trad. Aubier Montaigne, Paris, 1982, p. 17.

2 *Ibid*, p.18

3 Dumont, Gérard-François, « Pour analyser la ruralité, balayer les paradigmes dominants », Cahiers de la fonction publique, n° 356, juin 2015

définition étroite de la campagne, d'ailleurs largement mise en cause par une nouvelle nomenclature élaborée par Eurostat en 2005<sup>4</sup>. Certes, un document de l'Insee a fini par reconnaître les abus de sa méthode : « cette approche [du zonage en unité urbaine] conduirait à surestimer le territoire urbain et la population urbaine<sup>5</sup> », mais sans la changer. Or, les résultats des critères utilisés pour la définition du zonage en unité urbaine ont donné et donnent l'impression que tous les habitants vont devenir des urbains et donc que la campagne va devenir quasiment inhabitée, ou de façon marginale puisque le taux d'urbanisation ne cesserait de croître. Autrement dit, tous les habitants de la France seraient des urbains ou de futurs urbains. Ce point de vue s'est trouvé confirmé avec le zonage en aire urbaine, créé par l'Insee au début des années 1990. Selon ce zonage complémentaire du précédent, nombre de communes de morphologie rurale sont intitulées par l'Insee comme appartement à un périmètre de « périurbanisation » alors que leurs caractéristiques territoriales sont fort différentes de celles des communes en continuité de cadre bâtie avec les grandes villes.

### Théories répandues et lois centralisatrices

Parallèlement, nombre de théories spatiales ont privilégié une analyse ville-campagne reposant sur des paradigmes centre-périphérie. Parmi les nombreux thuriféraires de ces paradigmes, l'un des plus récents est le prix Nobel d'économie 2008, Paul Krugman, avec

<sup>4</sup> Dumont, Gérard-François, « France : la fin de l'urbanisation ? », *Population & Avenir*, n° 726, jan-vier-février 2016 ; Eurostat, 172/2015, 5 octobre 2015

<sup>5</sup> Les zonages d'étude de l'Insee, *Insee Méthodes*, n° 129, mars 2015, p. 9 ; *La France et ses territoires*, 2015, p. 14.

des publications rangées sous la dénomination de « nouvelle économie géographique ». Selon ce prix Nobel, diverses raisons poussent l'activité économique à se concentrer sur un nombre limité de villes qui se trouvent être attractives. Selon le « modèle centre-périphérie, les industries se localisent dans un lieu en tenant compte de l'arbitrage entre les économies d'échelle, qui favorisent la concentration, et les coûts de transport, qui favorisent la dispersion. Chaque industrie tente alors de desservir son marché en minimisant les coûts de transport, c'est-à-dire en se rapprochant de la demande locale. Cela entraîne un processus circulaire : les industries recherchent des localisations où la demande locale est forte tandis que la demande locale est d'autant plus forte que de nombreuses industries ont choisi cette localisation. Ce processus est à l'avantage des grands marchés [...]. Les avantages liés à la taille des marchés sont renforcés dans certains lieux par des externalités technologiques ou informationnelles liées à l'importance de la proximité dans la transmission du savoir et des connaissances<sup>6</sup> ».

Ainsi, à la lecture des résultats quantitatifs sur les rapports ville-campagne, et à celle des théories les plus répandues dans la littérature universitaire, la messe semble doublement dite. D'un point de vue quantitatif, la campagne ne peut être qu'un résidu économique et démographique. D'un point de vue qualitatif, la différence ville-campagne s'exprime dans un rapport centre-périphérie. Les territoires s'organiseront systématiquement de façon hiérarchique selon une dualité entre un centre do-

<sup>6</sup> Walther, Olivier, « Paul Krugman : (presque) un Nobel de géographie », *Articulo*, 2008 ; cité dans Dumont, Gérard-François, Chalard, Laurent, « L'attractivité des territoires : théories et réalités » (avec), *Population & Avenir*, n° 697, mars-avril 2010.



minant et des périphéries dominées, le centre disposant d'une concentration de population, d'activités économiques, d'offre culturelle et de lieux de pouvoir. Le centre, avec sa position privilégiée, serait le maître et le régulateur de territoires situés à sa périphérie. Ces derniers, exclusivement en situation de dépendance, n'auraient donc d'autres choix que de chercher à bénéficier des seuls phares d'attractivité que seraient les grandes villes.

En conséquence, puisque les territoires sont censés fonctionner ainsi, les lois territoriales françaises, tout particulièrement celles des années 2000 à 2017, ont développé des organisations régionales et intercommunales exerçant des fonctions politiques et administratives sur des espaces de plus en plus étendus. Nombre de compétences sont centralisées de façon systématique, tandis que des décisions de recentralisation se substituent aux décisions antérieures de décentralisation<sup>7</sup>. Selon cette logique radiale, d'une part, la localisation des activités et des habitants dans les périphéries ne pourrait s'expliquer qu'en raison de l'existence d'un centre. D'autre part, les activités et les habitants des périphéries ne pourraient satisfaire leurs besoins qu'en recourant au centre.

### L'innovation possible partout

Mais cette prégnance théorique, statistique et réglementaire du modèle centre-périphérie est-elle pleinement justifiée ? De multiples

exemples<sup>8</sup> montrent que de nombreuses innovations et réussites territoriales sur des espaces considérés comme périphériques, selon les zonages et les théories, ne doivent absolument rien à un quelconque centre. En outre et surtout, l'analyse fine des évolutions territoriales montre une importance croissante de la nature réticulaire des territoires alors que le modèle centre-périphérie les fige dans une logique exclusivement radiale.

Mais, restant attaché à ce modèle pourtant désuet<sup>9</sup>, la France a renforcé son système administratif de telle façon que la réglementation organise « la ville contre le territoire »<sup>10</sup>.

Cette réalité peut à nouveau être illustrée par les péripéties sur l'évolution des départements, dont l'utilité et la pertinence de l'échelle d'intervention sur les solidarités ville-campagne est souvent niée. Pour autant cette échelle est ou devrait être le complément nécessaire à celles des autres collectivités territoriales. En effet, une logique pertinente du rôle des régions signifie que ces dernières doivent exercer un rôle de structuration du territoire pour améliorer son attractivité. En contribuant à localiser ou à valoriser les principales infrastructures économiques ou de transport, la région crée de la différence entre les territoires même si ces différences sont normalement établies en vue du bien commun de l'ensemble du territoire régional. Il importe donc qu'une instance plus proche des réalités de terrain mette en œuvre des mesures pour assurer une

7 Dumont, Gérard-François, « Favoriser une meilleure gouvernance des territoires », dans: Allain, Joël, Goldman, Philippe, Saulnier, Jean-Pierre, De la prospective à l'action, Bourges, Apors Éditions, 2016.

8 Dumont, Gérard-François, « La France des marges et l'indispensable attractivité des territoires », dans : Woessner, Raymond, La France des marges, Paris, Atlante, 2016.

9 Dumont, Gérard-François, « Territoires : le modèle « centre-périphérie » désuet ? », Outre-Terre, 2017.

10 Cf. Beauchard, Jacques, « La ville contre le territoire? », Population & Avenir, n° 708, mai-juin 2012

meilleure solidarité entre les territoires, donc entre ville et campagne.

Or, cette échelle d'intervention a été largement fragilisée pour deux raisons.

D'une part, les dernières lois françaises<sup>11</sup> ont créé de nouvelles frontières administratives et surtout accentué les frontières administratives entre les territoires, faisant perdre de la souplesse à la gouvernance des territoires et rendant difficile l'exercice de solidarités naturelles qui pouvaient se déployer, par exemple dans le cadre de syndicats à la carte. D'autre part, les modalités d'actions se trouvent en partie déséquilibrées par différents discours politiques de ces dernières années et par des lois qui ont tendu plus opaques leur avenir, tandis que leur libre administration, pourtant inscrite dans les textes officiels, s'est trouvée réduite notamment en raison de décisions de recentralisation fiscale. Dans ce contexte, c'est une véritable refondation des relations ville-campagne qui s'avère

nécessaire. Cette dernière nécessite que les pouvoirs publics (État, régions, communes) révisent – souvent complètement - leurs connaissances pour comprendre que le développement et l'innovation sont partout possibles, dans tous les territoires, qu'ils soient considérés comme urbains ou ruraux. Les pouvoirs publics doivent permettre que des activités économiques, sociales et culturelles et l'entrepreneuriat puissent se déployer partout. Dans ce dessein, les pouvoirs publics doivent donner des chances égales à tous les territoires, urbains ou ruraux. Un premier élément d'égalisation des chances entre ces derniers appelle des dotations financières par habitant qui ne soient pas défavorables aux maires ruraux, donc que villes et campagnes soient égaux pour fonder des partenariats. Un deuxième élément est l'égalité numérique de tous les territoires et donc des équipements numériques satisfaisants pour les territoires ruraux. Un troisième élément lié appelle des réglementations et des pratiques facilitant les possibilités de télétravail dans les territoires ruraux, comme dans les territoires urbains. En outre, les pouvoirs publics doivent adapter les réglementations aux territoires de faible densité de population qui ne doivent pas subir les mêmes contraintes réglementaires que les territoires très denses qui disposent d'une importante administration.

Pour faciliter les complémentarités ville-campagne, il importe que les territoires puissent déployer une bonne gouvernance, ce qui implique une véritable décentralisation où les acteurs des territoires, urbains ou ruraux, puissent exercer librement leurs responsabilités et s'impliquer sans entraves dans le développement local et des projets communs.

« (...) les pouvoirs publics  
doivent donner des  
chances égales à tous  
les territoires, urbains ou  
ruraux »



## Miser sur une cohésion territoriale dynamique en posant les fondements du dialogue urbain-rural à l'échelle européenne : un enjeu au coeur de la proposition d'Agenda rural post 2020

Gérard Peltre, Président de l'association Internationale RED, Président du Mouvement Européen de la Ruralité, Vice-Président de l'association Nationale des Nouvelles ruralités  
*Propos recueillis par Laetitia Verhaeghe*



Le développement de l'Union européenne dépend du dynamisme et de la mobilisation de l'ensemble de ses composantes, urbaines et rurales, avec leurs identités et leurs stratégies spécifiques, sans les opposer. Il s'agit de les mobiliser en organisant entre villes et campagnes des coopérations intelligentes convergentes pour répondre aux objectifs Européens et nationaux de croissance et d'emplois, de développement durable et d'inclusion. La stratégie 2020 porte ces enjeux et objectifs. Plusieurs orientations et politiques européennes dont cette dernière, visent à développer ces liens, néanmoins, elles peinent à les généraliser. L'association *Ruralité Environnement Développement (R.E.D.)* propose la mise en place d'un Agenda rural européen qui apporterait une réponse aux enjeux de coopération rural-agricole et de coopération urbain-rural (en articulant cet Agenda à l'Agenda urbain existant). Quelles sont les solutions avancées par cet Agenda rural pour développer les relations entre territoires urbains et territoires ruraux ?

### Considérer les territoires ruraux comme des pôles de développement

Une relation équilibrée entre territoire rural et territoire urbain implique, comme cela a déjà été exprimé, une reconnaissance réciproque des potentiels et des spécificités propres à chacune des composantes. Cela suppose une prise en compte des orientations stratégiques exprimées par chaque partie dans son propre projet de territoire. Ainsi, la reconnaissance des territoires ruraux comme pôles de développement et d'innovation, et non plus uniquement comme espaces naturels et agricoles apparaît en préalable à une relation équilibrée rural-urbain. Cette reconnaissance est l'un des enjeux majeurs porté par la proposition d'Agenda rural européen. Ces territoires font partie de la solution parce qu'ils ont une énergie et un génie propres à mobiliser. Ces espaces d'initiatives, aux fortes capacités d'anticipation et d'innovation, sont au cœur des grands défis européens et planétaires de la cohésion, du dérèglement climatique. Bref, reconnaître les territoires ruraux,

identifiés en pôle de développement et d'innovation sociale et économique, c'est admettre leur capacité et leur savoir-faire en matière d'adaptation et d'anticipation des mutations. C'est dans cette perspective que le cadre proposé par l'Agenda rural vise à la fois cette reconnaissance et le renforcement de la capacité des territoires ruraux à choisir les orientations qui leur conviennent.

#### La prise en compte de la transversalité des relations urbain-rural

Cet Agenda rural proposé est pensé comme un vecteur de coopération entre pôles urbains et pôles ruraux. Il est un cadre complémentaire à celui proposé en faveur des dynamiques urbaines par l'Agenda urbain. Rechercher des relations équilibrées entre territoires ruraux et urbains implique de mener des politiques transversales qui permettent à chaque territoire d'exprimer tout leur potentiel et leur diversité. Cela impose de favoriser l'émergence de structures partenariales de gestion locale et des méthodes d'animation, de facilitation de projet favorables à la mise en œuvre d'actions collectives et multisectorielles.



« La reconnaissance des territoires ruraux comme pôles de développement et d'innovation, et non plus uniquement comme espaces naturels et agricoles, est un préalable à une relation équilibrée rural-urbain »



Pour répondre à ces enjeux, l'Agenda rural propose, pour la politique européenne des territoires ruraux (post 2020) :

- de mettre en application trois principes fondamentaux, dont celui d'équilibre urbain-rural, à respecter pour l'ensemble des politiques et moyens européens;
- d'adopter une approche stratégique transversale dans une démarche novatrice revendiquant une dimension rurale dans l'ensemble des politiques.

### Perspectives

Cet Agenda rural européen donnera le cadre politique et les orientations opérationnelles d'une future politique spécifique de développement des territoires ruraux répondant à leur diversité et à la dimension multisectorielle de leurs réalités économiques. Il permettra, en libérant et mobilisant toutes les énergies des territoires ruraux par les perspectives données, d'optimiser l'efficacité des ressources budgétaires à affecter, de stimuler les coopérations entre territoires mais aussi entre acteurs publics et privés, de dynamiser l'investissement dans ces territoires...des enjeux majeurs dans ces périodes d'incertitude budgétaire.

Le Comité Européen des Régions est un soutien actif de cet objectif, ce dernier est aussi à la base des travaux et orientations politiques de l'intergroupe du parlement Européen RUMRA (Régions rurales, de Montagne et isolées). Le Comité Economique et Social de l'Union européenne s'engage aussi aujourd'hui dans une démarche de soutien affirmée.

Les organisations françaises membres du conseil d'administration de RED, comme *Sol et Civilisation*, *Association des Maires Ruraux de France*, *Union Nationale des Maisons Familiales Rurales*, *Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural*, *Relais culture Europe*, *European network of rural communities committed to the energy transition*, *Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays...*) ont participé à la co-construction de cet objectif tout comme l'*Association Nationale Nouvelles Ruralités* qui a co-organisée en France avec RED un séminaire opérationnel sur le sujet La mobilisation de tous en France comme en Europe est essentielle, rien n'est encore gagné !



## Le projet de l'Agenda rural européen

### Ce projet d'agenda rural est parti de trois constats :

D'abord, la valeur ajoutée et le potentiel de créativité et d'innovation que peuvent apporter les territoires ruraux, dans toute leur diversité, sont considérables mais sous-exploités. L'inégalité des citoyens et des acteurs socio-économiques face à l'offre de services d'intérêt général et la qualité des infrastructures de base, dont le très haut débit, est croissante. Enfin, les dynamiques locales de développement, parce qu'elles sont plus efficaces et économes, doivent être mieux soutenues pour apporter des réponses plus adéquates aux échelles territoriales pertinentes.

Pour répondre à ces enjeux, le projet défini dans cet Agenda dépasse les approches sectorielles au profit d'une démarche transversale et cherche à renforcer les dynamiques de développement local mobilisatrices des citoyens. Il s'agit à la fois de faire reconnaître les territoires ruraux en espaces d'enjeu pour l'Union européenne, de renforcer la coopération rurale-agricole et de répondre au déséquilibre rural-urbain. Cet Agenda fournit une référence stratégique, actuellement absente, qui permettrait de valoriser, en les conjuguant, les efforts menés par l'Union Européenne dans toutes ses politiques, de la PAC aux politiques de développement régional, sociales ou environnementales, en faveur des territoires ruraux. Cet Agenda rural doit devenir un guide stratégique pour la future politique européenne pour les territoires ruraux après 2020.

Pêle-mêle d'espaces ruraux européens :  
Allemagne, Italie, Pays-Bas, Danemark, Hongrie,  
Slovénie, Pologne...





## REPÈRES

« Qui oserait prétendre de proximité pour l'accessibilité proche naturel entretenu demain parmi les so responsables des a urbaine

### Une question fondatrice de Sol et Civilisation

*Ce texte a été réalisé à partir de l'ouvrage collectif, Pas de Pays sans Paysans, La voix de Raymond Lacombe aux éditions du Rouergue (2005). Plus particulièrement, il s'appuie sur le discours d'ouverture et de clôture de Raymond Lacombe à l'occasion des Xe assises de Sol et Civilisation, le 27 septembre 2001.*

**La question des relations villes-campagnes est ancienne au sein de Sol et Civilisation puisqu'elle en constitue une partie de ses fondations.**

« Je voulais rappeler simplement que lorsque nous avons, ensemble, réfléchi aux fondements de notre association, nous avons deux ou trois idées fortes (...). La première est qu'il faut que l'on revienne à cette idée centrale qui est bien celle de replacer l'homme au centre des débats, de tous les débats ! L'homme, sa responsabilité, sa dignité, ses initiatives, ses rapports à autrui et au monde qui l'entoure : L'homme et la communauté doivent commander ensemble et avoir la possibilité de construire ces communautés successives qui permettront aux générations futures de s'y retrouver. L'homme, respecté en tant que personne, quelles que soient ses origines, sa race, sa philosophie et

sa religion : l'homme au centre des débats.

La deuxième découle de la première : il faut essayer de trouver une harmonie et un équilibre, une complémentarité astucieuse entre les divers milieux qui composent notre société. Dès le départ, nous avons dit que c'était le paysan qui était au cœur du débat, qu'il était l'homme des territoires et que c'est autour de lui que les milieux devaient se développer et s'activer. Les gens des villes devaient se retrouver ensuite autour de ce triptyque : paysans, ruraux et urbains, pour faire en sorte qu'ensemble, en harmonie, on puisse retrouver un nouvel équilibre. La troisième idée, c'est finalement faire en sorte que tous ces fondamentaux : homme, communauté, milieux, qui composent la société, se retrouvent harmonieusement au sein de la planète, entre les continents. Travailler pour qu'ils essayent, ensemble, de cohabiter, de vivre et de réaliser leur devenir. Autrement dit, nous avons déjà lancé les idées fortes que nous appelons aujourd'hui la globalisation, la mondialisation, avec toutes ses dérives que vous connaissez aussi bien que moi.

Aujourd'hui, ces trois idées fondamentales que je viens de rappeler sont toujours au cœur de nos préoccupations et, finalement, nous ont amenés à réfléchir à ce problème qui est la relation de l'homme à son espace (...). »

« [En conclusion], déconnexion, isolement, artificialisation, surprotection... sont autant de termes qui illustrent le malaise relation-



## REPÈRES

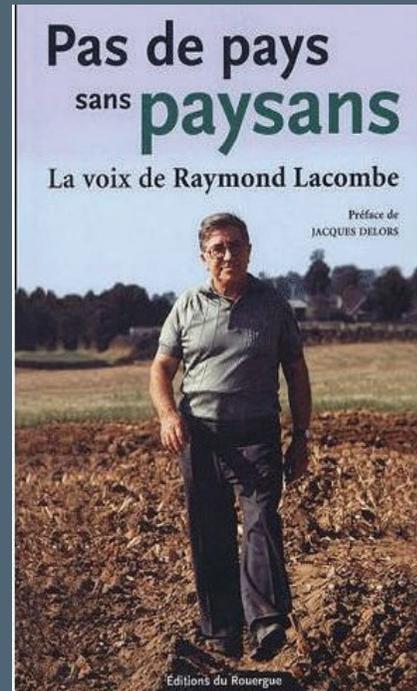
ndre que la sécurité  
ur la nourriture et  
che d'un paysage  
nu ne seront pas  
soutcis premiers des  
s agglomérations  
nes ? »

nel entre l'homme et son territoire. Dans les grandes agglomérations, ce malaise s'accompagne d'une rupture avec les réalités du sol et du vivant. Les départs vers les campagnes « urbaines » témoignent de ce besoin fondamental. Parallèlement, dans nos milieux ruraux, ces relations qui semblaient naturelles sont de plus en plus difficiles à maintenir.

Il me semble donc essentiel que l'homme se réapproprie et se réconcilie avec son territoire, qu'il en comprenne son histoire, son économie, ses caractéristiques afin d'entreprendre et de se réorganiser durablement.

Ainsi (...), *Sol et Civilisation* a voulu débattre de ce qui relie le sol et les sociétés. Toutes les civilisations ont une culture de la nature et des milieux dans lesquels elles vivent et ont su établir des liens privilégiés entre l'évolution de la société et les territoires sur lesquels elles se sont appuyées.

Il est grand temps que les hommes réfléchissent ensemble à leur devenir, prennent des initiatives et retrouvent leur place dans des territoires vivants. »



En février 2002, un paysan aveyronnais, grand militant agricole formé au creuset de la JAC de la fin des années quarante, nous quittait. Raymond Lacombe, ancien président de la FNSEA, fondateur de l'association *Sol et Civilisation*, initiateur des grandes manifestations populaires comme le Dimanche des Terres de France, nous a laissé à travers ses écrits et ses discours un message empli de conviction et d'enthousiasme quant à l'importance du monde rural pour l'avenir et l'équilibre de notre société. Des valeurs humanistes l'ont toujours guidé dans son combat pour une agriculture à taille humaine, de sa vision de l'action syndicale et civique et sa volonté de faire éclore un équilibre des sociétés entre monde rural et monde urbain, toute sa vie aura été marquée par l'engagement et le service des autres.

# QUELLES NOUVEAUTÉS ?

## Les relations ville-campagne : histoire d'une question politique et scientifique

*Ce texte combine des propos de Nicole Mathieu recueillis par Laetitia Verhaeghe lors d'un entretien réalisé le 13 novembre 2017, et des propos issus du recueil de texte qu'elle vient de publier, présenté en quatrième de couverture de la Lettre : Les relations villes/campagnes. Histoire d'une question politique et scientifique, éditions L'Harmattan, collection Logiques sociales, 2017.*



Nicole Mathieu est directeur de recherche émérite au CNRS. Elle est ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée et docteur en histoire et a fait sa carrière au CNRS dans la section géographie. Elle a eu de très nombreuses responsabilités dont la direction du laboratoire « Stratégies territoriales et dynamiques des espaces » et le DEA « Sciences sociales sociétés rurales ». Elle a dirigé plusieurs programmes interdisciplinaires. Elle a été rédactrice en chef adjointe de la revue Nature Sciences Sociétés qu'elle a contribué à créer, et du comité éditorial de la collection Indisciplines (coédition Quae, NSS-Dialogues). Elle est très engagée dans des réseaux européens de recherche sur le développement durable en milieu rural et urbain.

### De la « vieille » question des relations villes/campagnes

Pourquoi réinvestir cette « vieille » question alors qu'une partie des scientifiques et des politiques la considèrent comme obsolète et ce malgré l'effort récurrent des ruraux pour dénoncer leur existence d'« oubliés » ? C'est l'enjeu du recueil d'article que vient de publier Nicole Mathieu : faire partager au lecteur l'intérêt heuristique qu'il y a à interroger, au fil du temps, ce qui fait distinction entre le rural et l'urbain dans les représentations sociales comme dans les faits ; l'intérêt aussi de se demander comment sont estimées et qualifiées leurs relations. Pour Nicole Mathieu, les termes de ville et de campagne, sont une des meilleures façons de clarifier et de préciser ce qu'est le changement social et/ou l'évolution des sociétés. La distinction entre villes et campagnes renvoie à la relation incontournable entre sociétés et natures, sociétés et espaces géographiques ou territoires. Ces catégories complexes permettent de suivre dans le temps les effets concrets - ancrés dans les lieux - des représentations et idéologies qui animent les politiques territoriales et les pratiques habitantes. Ainsi, parmi les thématiques et les divers objets de recherches de Nicole Mathieu, c'est le suivi des relations villes/campagnes qui lui a permis, avec le plus de pertinence, d'appréhender le changement social.

Cette « vieille » question des relations villes/campagnes est inséparable des représentations sociales et de leur évolution dans le

temps, des idéologies qui se combattent pour asseoir leur domination. Reconnaître l'historicité de cette relation permet de sortir du regard dominant d'une époque, en la relativisant, et de cerner de façon plus pertinente à la fois le présent et le futur. En ce sens, les sciences sociales ne peuvent négliger d'affronter cette question éminemment politique où se jouent à chaque époque les valeurs et la hiérarchie du rural et de l'urbain. L'observation et l'analyse de ces représentations (et de leurs mutations) permettent de repérer les décalages qui se produisent entre modèles de gestion des sociétés et des territoires et dynamiques réelles du changement socio-spatial et ouvrent ainsi des clés particulièrement pertinentes pour comprendre et anticiper les différences d'aptitude ou de résistance au changement des collectivités locales urbaines ou rurales.

### **Le modèle de la complémentarité : rétrospective et perspectives**

C'est dans les années 1990 qu'émerge le modèle de la complémentarité villes/campagnes. La vision d'un « rural sous influence » inspiré des périodes précédentes se maintient dans une partie de la sphère politico-administrative. Pourtant, à ce modèle considéré par certains comme désuet, se substitue, voire s'impose, surtout dans la société civile, le modèle de relation où la complémentarité, l'échange quasi égalitaire entre les deux entités deviennent les mots-clés. Pour qu'il y ait système, qu'il y ait interactions, il faut des entités distinctes. Le modèle de la complémentarité villes/campagnes suppose cette différence puisqu'elle est source de solidarité. Entre villes et campagnes il y a certes opposition mais elle est pensée comme l'endroit et l'envers d'une même réalité entre lesquels il est possible de choisir. Dans les années 2000, l'émergence de « l'utopie » politique du développement durable

vient renforcer ce modèle : il n'y a pas opposition mais différences de « milieux » et donc complémentarité. Cette pensée se diffuse avec pour corollaire la montée dans la représentation de la relation d'une possible « nouvelle alliance », « nouveau contrat » entre villes et campagnes. Alors que les notions de nature et de ville étaient antithétiques, la nature pénètre l'idée de ville comme faisant partie de l'écosystème urbain en interaction avec l'action humaine (la composition de l'air, l'approvisionnement en eau et la qualité en matières en suspensions et en polluant des fleuves, les îlots de chaleur, les problèmes de santé...). La nouvelle représentation de la ville renoue avec la conception matérialiste qui fait de l'échange alimentaire et de ressources naturelles le cœur de la relation (l'interaction) urbain/rural. Quelques collectifs scientifiques et politiques s'inscrivent dans ce modèle, en témoigne l'expérimentation de contrats de réciprocité villes/campagnes, ou la mise en place du volet coopération dans le pacte Etat-métropole. Cette représentation de la complé-

«(...) les métaphores de « guerre », de « domination » et d'« antagonisme » ne sont plus en usage pour dire cette relation.»



mentarité, qui a émergé depuis la fin du XXe siècle, semble prendre forme au XXIe siècle. Néanmoins, mis à part ces quelques collectifs et initiatives, ce sont les individus qui constituent le cœur des nouvelles façons de penser et de pratiquer les lieux urbains et ruraux et de comprendre le rôle des relations villes/campagnes dans la production des milieux (ruraux et urbains) durables. Par ailleurs, cette représentation peut être interprétée de différente façon, le sera-t-elle dans le sens de respect de la différence, du respect de la connaissance, de la complémentarité ?

### Renouer avec la conception matérialiste au cœur des interactions villes/campagnes

Ce modèle de la complémentarité se présente en résistance au libéralisme économique et démographique, tout en lui empruntant (et en l'affinant) l'idée que les stratégies des individus dans leur rapport aux territoires sont essentielles. Il est un retour au modèle matérialiste car, même si les réalités ont changé, il redonne un poids aux propriétés « matérielles » de tous les lieux habités qu'ils soient ruraux ou urbains. Cette conception matérialiste est systémique : penser par relation et non pas traiter les problématiques en entités cloisonnées et spécialisées, soit en silo, tout est en interrelation. Il est aussi éthique parce qu'il met au centre de l'individu, qu'il soit urbain ou rural, conscient que la transmission aux générations futures de territoires habitables passe par le respect de leurs valeurs écologiques, économiques et surtout sociales.

### Perspectives

Plus on s'approche de la période contemporaine, plus il est délicat et complexe de saisir les représentations sociales et leurs changements puisque les différentes sphères sociales, politiques, administratives, et scientifiques en sont imprégnées.

La troisième décennie du siècle débouchera t'elle - sous la pression de l'idéologie du changement climatique et l'accroissement des crises multiples - à de réelles politiques systémiques ou à un traitement par silo des espaces socio-spatiaux ? De cette réponse émergera - ou non - de nouvelles relations villes/campagnes, conciliant quelque soit les lieux, l'écologique et le social.



Les relations villes/campagnes Histoire d'une question politique et scientifique, Nicole Mathieu, éditions L'Harmattan, collection Logiques sociales, 2017, 240 p.

Évolution des relations ville-campagne : des années 1950 à l'aube des années 2000

	Rural - contenu ou définition		Rural/urbain		Tendances par sphères	
	Dominante idéologique	Dominante Factuelle	Spécificité Degré de distinction	Type de relation	Position sphère Administrative et politique	Position dans la sphère scientifique
Années 1950	<ul style="list-style-type: none"> <li>milieu naturel façonné par l'agriculture</li> <li>Nature = ressources/campagne</li> <li>système agraire</li> </ul>	Importance de l'agriculture Reprise de l'exode agricole et fin de l'Agricolisation rurale	Forte distinction : ville milieu technique # campagne	Contradictoire antagonisme	Position neutre malgré « Paris et le désert français »	Équilibre entre études rurales et études urbaines
Années 1960	Rural = population agricole Disparition de l'idée de nature « espace rural » concept émergent	Croissance de la population non agricole dans la pop. rurale en déclin Dissociation des évolutions des zones rurales selon des types (périurbain, zones de faible densité, haute montagne...)	Faible urbanisation des campagnes rural = urbain défini par un mode de vie Perte de la spécificité rurale par extension du mode de vie urbain/dissolution de l'idée de ville	« urbanisation des campagnes »  absorption intégration  continuum	Position pro-urbaine : urbain = croissance = progrès = modernisation Rural = archaïsme et sous-développement (nouvelles délimitations Insee, Datar)	Sciences sociales urbaines en expansion  Résistance des « ruraux »
Années 1970	Rural = campagne revalorisée = anti-ville « néo-nature » « espace vert » et ouvert pour la population urbaine	Prolongement de la tendance précédente Ralentissement de l'exode rural Crise de l'emploi	Rural différent de Urbain et périurbain Rural = naturel Urbain = en crise	Contradictoire Annexion Compétition « Espace convoité »	Intérêt pour l'« espace rural » et le « développement rural » dans certaines administrations	Statu quo Effort Théorique
Années 1980	2 contenus : Rural = local (anti-crise) Rural = nature environnement (milieu)	Renversement de tendance démographique « exode urbain » industrialisation rurale montée des problèmes d'environnement	Moins de spécificité Rural = local = urbain  Mais retour du terme de campagne	Périurbanisation Disparition lente et « discrète » du rural ou « renaissance » et contre urbanisation	Déclin de l'intérêt pour le rural Politiques rurales = politiques agricoles (UE) Extension du « développement local » à tous les types d'espaces	Renouveau des études rurales autour des questions d'environnement et des concepts (milieu, paysage...)
Années 1990	Rural = paysage Idylle rurale ou Utopie rustique (liberté, bonheur, rapports à la nature, équilibre, bien-être...)	Aggravation des problèmes d'environnement (qualité de l'eau, érosion/inondation, fermeture et dégradation du paysage Migrants « pauvres » en milieu rural	Villes # campagnes Campagne = isolé voire « désert » Ruralité (terme émergent) # urbanité = agglomération/métropolisation	Deux positions : • Contradictoire : oser le désert plutôt que l'étalement • Solidarisme : solidarité ville/campagne complémentarité	Politiques de paysage (labels) « Espaces naturels » et politiques Agri-environnementales	Développement des études rurales et environnementales, quelques recherches sur l'emploi rural et l'exclusion

Source: Nicole Mathieu in Mathieu et al. 2003 (Rurban Project)



## Explorer les nouvelles relations villes -campagnes : éclairage du cas de Rennes (Ille-et-Vilaine)



Laetitia Verhaeghe, doctorante en CIFRE au laboratoire Géographie-Cités (équipe C.R.I.A.) et à *Sol et Civilisation*. Doublement encadrée par Sabine Barles, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et Antoine Brès, docteur-HDR en urbanisme et aménagement et chercheur associé à l'UMR Géographie-Cités (équipe C.R.I.A.), ses travaux de recherche porte sur les nouvelles relations villes-campagnes en France, au Danemark et en Italie. Cette thèse est réalisée en partenariat avec *France Urbaine*, la *Fondation Avril* et l'*Institut pour la recherche* ainsi que la *Direction du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts*.

Les relations villes-campagnes sont un sujet récurrent dans le paysage politique. La loi Voynet qui encourage un développement local « organisé dans le cadres des bassins d'emplois et fondé sur la complémentarité et la solidarité des territoires ruraux et urbains »<sup>1</sup>, en constitue une illustration. Plusieurs orientations européennes et politiques françaises (loi Pasqua, 1995, Loi Voynet, 1999, Stratégie Europe 2020) ont ainsi encouragé le développement de ces relations tout en peinant à les généraliser. Ce sujet a été réactualisé à travers différentes politiques publiques territoriales françaises. A l'occasion de l'une des sessions des assises des ruralités tenue le 31 octobre 2014, l'ancien député du Cantal, Alain Calmette a proposé de mettre en place des contrats de réciprocité ville-campagne. Repris dans les objectifs du comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015, ce nouvel outil avait pour objectif de rééquilibrer le dialogue ville-campagne grâce à la mise en place de partenariats caractérisés par de la réciprocité. Ce dispositif a été généralisé dans le cadre du pacte Etat-métropole à travers le volet coopération. Il a pour but de mettre en place des contractualisations entre la métropole concernée et les espaces proches, périurbains, ruraux, villes petites et moyennes, et transfrontaliers. De plus

<sup>1</sup> Extrait de la Loi Voynet : Loi n° 99-533 du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Disponible en ligne, site internet du service public de la diffusion du droit : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

en plus d'acteurs de l'aménagement tentent d'élaborer et de développer ces liens villes-campagnes, pour autant, ces processus ré-émergents sont encore mal connus.

Plus largement, et au-delà d'une réappropriation politique de la question, différentes préoccupations sociétales, économiques et environnementales ré-interpellent ces liens. Elles cherchent à développer des alternatives aux modes d'interactions entre société et environnement et aux modes de productions et de consommation des ressources et des services, définis par le modèle socio-écologique dominant<sup>2</sup>. C'est dans cette perspective que nous menons notre travail de recherche sur les nouvelles relations villes-campagnes, portant sur les flux de matières et d'énergie (denrées alimentaires, énergie, eau etc.). Cette recherche est effectuée sur des territoires en France, au Danemark et en Italie. Il est important de préciser que nous ne nions pas que d'autres dynamiques réinterrogent ces liens, néanmoins, au regard de celles observées empiriquement, des moyens et du temps alloué à cette recherche, nous faisons le choix de nous focaliser sur certaines d'entre elles. Après une première année de recherche et la réalisation de travail de terrain exploratoire, cette synthèse présente un cas étudié et les perspectives qu'il dessine.

<sup>2</sup> Un régime socio-écologique d'un territoire caractérise les interactions entre les sociétés et la biosphère pour une période donnée. Le modèle socio-écologique dominant est caractérisé par une société industrialisée, une mondialisation des échanges et des productions, l'ouverture des cycles biogéochimiques la linéarisation et l'intensification des flux de matières et d'énergie. Sources : Gilles Billen, Josette Garnier et Sabine Barles, « History of the urban environmental imprint: introduction to a multidisciplinary approach to the long-term relationships between Western cities and their hinterland », *Regional Environmental Change*, 1 juin 2012, vol. 12, n° 2, p. 249-253 ; Sabine Barles, « The main characteristics of urban socio-ecological trajectories: Paris (France) from the 18th to the 20th century », *Ecological Economics*, octobre 2015, vol. 118, p. 177-185.

*Nous avons réalisé quelques entretiens pour cette étude de cas, les données présentées dans ce document sont principalement issues d'un entretien réalisé avec M. Daniel Helle, protection des ressources en eau, Collectivité locale Eau du Bassin Rennais.*

### Coupler des enjeux de qualité de l'eau et d'approvisionnement alimentaires : le cas de Rennes

La Collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR) est, depuis 1992, le syndicat de production et de distribution d'eau potable pour les 43 communes de Rennes Métropole et 13 autres communes voisines (soit 56 au total). Transformée en société publique locale en 2013 à la suite de la loi MAPTAM, elle a pris ses fonctions le 1er avril 2015. Elle produit l'eau pour les 460 000 habitants de son territoire, soit 45 %<sup>3</sup> des besoins en eau du département. L'essentiel de l'eau distribuée correspond à de l'eau de surface qui ne provient pas du territoire alimenté mais de zones situées entre 25 à 70 kms autour de Rennes. L'ensemble des bassins versants s'étend sur 1 500 km<sup>2</sup> (150 000 hectares) et répertorie douze captages dont trois « captages Grenelle »<sup>4</sup>. Sur ce territoire, la surface agricole utile est de 114 000 hectares. La Collectivité locale Eau du Bassin Rennais finance, anime et met en place progressivement des actions de reconquête de la qualité de l'eau sur l'ensemble des bassins versants producteurs d'eau. Les actions sont conduites dans le cadre de contrats de bassins versants signés entre la Collectivité EBR,

<sup>3</sup> Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, réseau Eau et Bio, Eau du Bassin Rennais. Les aires d'alimentation des 12 captages du bassin rennais, Fiche action Eau, Bio et Territoires, une action du réseau FNAB.

<sup>4</sup> Captages classés en 2009 comme les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires



l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) et les collectivités régionale et départementales (Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor). La Collectivité EBR agit sur la gestion foncière des zones d'approvisionnement en eau et sur la valorisation économique des productions agricoles.

### Résumé du projet

Confrontée à la dégradation de la ressource en eau, la Collectivité Eau du bassin Rennais<sup>5</sup> a décidé de s'investir dans une politique de protection des ressources. C'est à la suite d'un voyage d'études en Allemagne pour s'enquérir des expériences des villes de Munich et de Augsburg en la matière, que la Collectivité EBR a développé l'idée de coupler des enjeux à la fois économiques et environnementaux dans ces processus. Il s'agit de chercher à valoriser les produits des exploitations agricoles situées en amont des captages d'eau potable, ciblées par les enjeux de pollution. Néanmoins, les acteurs de la Collectivité locale EBR ne « savaient pas comment concrétiser cette idée ». En effet, l'achat public pour les restaurations collectives qui peut constituer un levier économique pertinent, exige de respecter le code des marchés publics. Celui-ci interdit toute forme de localisme. Ce n'est qu'à la suite du Grenelle de l'Environnement et du décret de mai 2008 qui fixe l'objectif de 20 % des produits locaux et biologiques (mais pas exclusivement) pour les restaurants administratifs d'État, que la Collectivité Eau du Bassin Rennais a repris ce travail en faisant partie du groupe de travail « achat biologique en restauration collective » du réseau Grand Ouest des collectivités locales pour l'achat éthique. L'enjeu réside dans la façon de présenter les marchés publics afin de pouvoir les orienter vers les exploitations

<sup>5</sup> Rattachée à la ville de Rennes jusqu'en 2015, puis elle est liée à la Métropole de Rennes à la suite de la loi MAPTAM

situées en amont des captages d'eau potable (et donc celles ciblées par les enjeux de pollution). Le service des marchés publics de Rennes Métropole en partenariat avec les services de la Collectivité Eau du Bassin Rennais ont trouvé une solution en 2011. Il s'agit de réaliser des marchés publics de prestation de services « protection des ressources » avec comme support l'achat de denrées alimentaires. La construction du cahier des charges de production a été élaboré en partenariat avec des représentants, d'acheteurs, de consommateurs et de producteurs. Deux points sont essentiels : l'engagement à faire progresser significativement les indicateurs de durabilité selon la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles) du Ministère de la Direction de la Recherche de l'Agriculture<sup>6</sup> (dont les vingt et un indicateurs plus spécifiquement liés à l'eau) et différents critères d'entrées tel que l'absence des phytosanitaires les plus retrouvés dans l'eau. Des producteurs en capacité de répondre à un tel marché public ont par la suite été identifiés et le cahier des charges du marché public a été rédigé. Cette démarche a été effectuée de concert entre la ville de Rennes, la société publique locale EBR et les agriculteurs impliqués dans la démarche y compris sur les capacités des volumes à fournir, le type de production et l'évolution des menus de la restauration scolaire possible en conséquence. Depuis 2015, un marché expérimental avec la ville de Rennes a été mis en place pour une durée de trois ans et a été attribuée à trois producteurs (achat de produits laitiers et de viande de porc) pour un montant annuel de 50 000€.

<sup>6</sup> La méthode IDEA évalue la durabilité d'une exploitation agricole à partir de 42 indicateurs intégrant les trois dimensions de la durabilité : agro-écologique, socio-territoriale et économique. Pour plus d'informations, site internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dédié à la méthode IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles) : <http://www.idea.chlorofil.fr/>

### Et les agriculteurs ?

L'adhésion au projet des agriculteurs n'a pas été unanime. Nous n'avons pas pu, dans le temps imparti au terrain, interroger ces acteurs. Néanmoins, Alice Richard étudiante à l'Agro Campus Ouest a effectué un stage au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2016 sur les systèmes alimentaires durables et territorialisés (SADT) et a pu, dans ce cadre, interagir avec les différents acteurs de ce projet, dont les agriculteurs. Dans son mémoire<sup>7</sup>, Alice Richard explique qu'une partie du monde agricole a vivement réagi face à cette remise en cause des systèmes de production bretons tournés vers l'export. De plus, un certain nombre d'entre eux y ont vu une volonté d'imposer l'agriculture biologique sur le territoire. Néanmoins, elle souligne que le projet s'adresse à l'ensemble des producteurs, quel que soit leur mode de production. Il cherche à rassembler et consiste à attribuer un prix plus rémunérateur aux agriculteurs qui participent plus activement à la protection de la ressource en eau.

<sup>7</sup> Alice Richard, Les systèmes alimentaires durables et territorialisés (SADT). Identification et analyse d'initiatives locales contribuant au développement de pratiques agricoles moins impactantes pour l'environnement. Mémoire de fin d'étude, Agrocampus Ouest-CFR Rennes, 2016.

« Il s'agit de réaliser des marchés publics de prestation de services « protection des ressources » avec comme support l'achat de denrées alimentaires. »

### Bilan et perspectives

La phase expérimentale a été jugée positive par la ville de Rennes et la Collectivité locale Eau du Bassin Rennais, une seconde phase a été initiée cette année avec une perspective d'élargissement. Un deuxième groupement de commande réunissant quinze communes (acheteurs) a été constitué pour lancer un nouveau marché public pour une durée de quatre ans.

De trois producteurs initialement, le projet concernera d'ici la fin novembre (à la notification du marché), vingt producteurs de productions diverses (fruits, légumes, agneau, porc, produits laitiers, céréales, jus de pommes). A termes, l'objectif est de faire monter en puissance le projet pour créer une centrale d'achat qui réunirait les communes et leurs délégataires privés, la restauration des entreprises, celle des hôpitaux, des universités, des collèges et lycées, etc. Le marché à conquérir est de 170 000 repas/jour. Cette centrale devrait aussi permettre d'ouvrir d'autres débouchés que ceux des seules denrées alimentaires pour concerner les éco-matériaux et l'énergie. Par ailleurs, l'élargissement du marché, hors restauration collective, est également ciblé. Dans cette perspective, plusieurs études et projets sont en cours dont celui de la marque de territoire nommée « Terres de Sources ». La Collectivité locale Eau du Bassin Rennais mène une étude pour créer celle-ci et investir ainsi d'autres débouchés que ceux de la restauration collective (consommateurs « grand public »). Il a été décidé, pour ce futur marché, d'élargir le territoire de production éligible à l'ensemble

15 communes

20 producteurs

du Pays de Rennes (en plus de ses bassins versants). Il s'agit aussi de surmonter les contradictions du premier projet qui ne permet pas à certaines collectivités (ni à certains agriculteurs) d'envisager de jouer sur la ressource en eau pour favoriser les produits locaux. Il est également envisagé d'appliquer la technique d'achat public "eau" aux autres enjeux du territoire de façon à pouvoir valoriser les productions des exploitations agricoles péri-urbaines. Par ailleurs, il ne faut pas que cette marque rentre en concurrence avec autres marques au risque de ne pas être compétitive. Une étude de marché est en cours pour définir l'intérêt que portent les consommateurs à la démarche afin de mieux orienter la communication et positionner celle-ci dans les différents circuits de distribution. Elle est pilotée par l'ISARA Lyon (Ecole d'agriculture de Lyon). Cette marque aurait vocation à être partagée et reprise par toutes les collectivités qui souhaitent la développer. En parallèle et en lien avec cette démarche, la métropole de Rennes a, à la suite de son programme local de l'Agriculture, élaboré en 2008 le projet de lancer un travail d'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial.

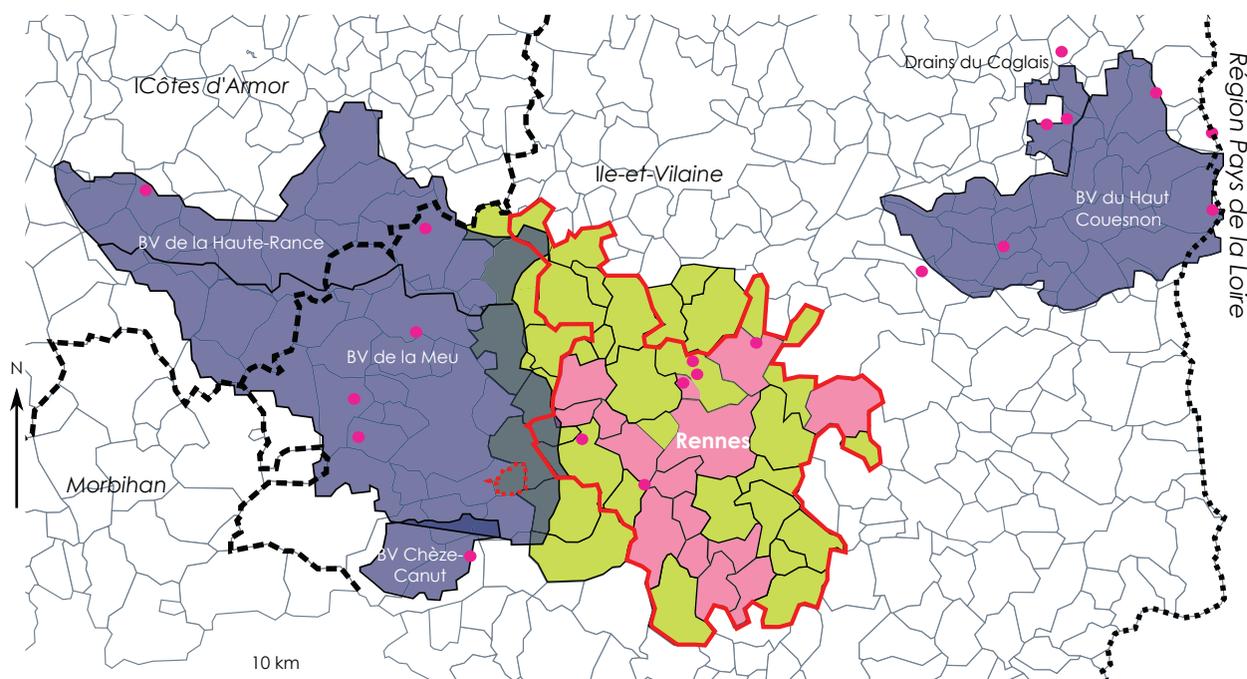
### Perspectives exploratoires

La revue de cette étude de cas exploratoire nous permet de dégager quelques pistes de réflexions. D'abord, les relations que nous avons observées, et que nous étudions, sont porteuses d'un décloisonnement villes-campagnes avec une réappropriation, ou du moins une réactualisation, des enjeux d'interdépendances (approvisionnement alimentaire, en eau, etc.). Les acteurs des villes se réapproprient, ou du moins explorent, un certain nombre d'enjeux concernant l'approvisionnement alimentaire, en eau ou encore en énergie de leurs territoires. L'ensemble participe à la reterritorialisation

des flux de matières et d'énergie. Selon le modèle socio-écologique dominant, les flux de matières et d'énergie sont organisés par secteurs et selon des logiques de filières, l'ensemble est régi par différents acteurs (a-territoriaux, publics ou privés etc.). A *contrario*, les relations villes-campagnes que nous observons sont transversales. Elles traversent à la fois les secteurs (par exemple agriculture, protection de la ressource en eau, gestion du foncier, santé publique et développement économique), les échelles et les types d'acteurs (privés, publics) et participent à l'articulation filière/territoire en étant porteuses de ces deux logiques. A Rennes, au cours de l'élaboration et du développement du projet, de plus en plus d'acteurs ont constaté les limites d'une organisation de l'action par secteur et par filière plutôt que par transversalité et par articulation (filière-territoire par exemple). Enfin, ces relations villes-campagnes ne sont pas définies par l'addition des projets de chaque partie prenante mais par leur combinaison, leur articulation. Elles se développent dans des projets complexes et multi-acteurs. L'ensemble est porteur de différentes dimensions environnementales, économiques et sociétales. Cela pose donc plusieurs questions notamment de gouvernance, de facilitation et d'animation, de structuration des politiques publiques etc. Enfin, il est intéressant pour conclure cet article, de souligner que le projet présenté n'a pas de liens avec les récentes politiques visant à développer explicitement les relations villes-campagnes, si ce n'est de façon sectorielle (alimentation, eau). Plutôt que d'opposer ces dynamiques, il y a réciprocity à construire. Ces projets observés existent depuis plusieurs années, ils peuvent enrichir la définition et l'élaboration des politiques publiques de coopérations territoriales.

Réciproquement, ces politiques peuvent participer à la montée en puissance de ces initiatives et à leur généralisation.

« Il y a réciprocity à construire entre les initiatives existantes et les politiques publiques de coopération contemporaines. »



**Limites administratives**

-  Limites régionales
-  Limites départementales

*Ile-et-Vilaine* Nom du département

 Bassins versants

BV de la Haute Rance Nom du Bassin Versant

 Rennes métropole

**Parties prenantes du projet**

 Communes impliqués dans le projet (approvisionnement local)

 Producteurs agricoles impliqués dans le projet

 Communes de la collectivité Eau du Bassin Rennais (EBR)



# REGARDS D'AILLEURS

## Présentation de l'Institut des territoires coopératifs

Anne Beauvillard, co-fondatrice de l'InsTerCoop, est coach professionnelle. Elle fait de la relation à soi, la clé de notre relation à l'autre et de la transformation sociale. Elle est co-auteur de « Agir en Coach » (E.S.F.).



Patrick Beauvillard, co-fondateur de l'InsTerCoop. Ancien directeur du département « Transformation » d'une grande entreprise de technologie, il intègre la richesse humaine dans le management de projet.



**Anne et Patrick Beauvillard** pratiquent une action-recherche-transmission sur le sujet de la coopération afin de mettre en évidence et de comprendre les processus implicites aux comportements coopératifs. « **L'Observatoire de l'Implicite** », pilier central de l'Institut des Territoires Coopératifs, part à la rencontre, lors de longues itinérances de plusieurs semaines, de ceux qui pratiquent la coopération, dans une démarche de phénoménologie (une étude de l'expérience vécue et des modes d'apparition des actions de coopération) et de maïeutique. L'objectif est d'amener l'autre à une réflexivité qui lui permet d'explorer et de formuler son expérience de coopération, consciente et non-consciente. Ces itinérances se font à pied, la marche permet de s'imprégner du territoire, matrice de l'action de coopération. Elle donne le temps à la découverte et à l'appropriation sensible du territoire traversé, ainsi qu'à l'introspection nécessaire pour sentir, comprendre et relier les interactions entre le territoire, le collectif, et l'individu. Leurs travaux débouchent sur le concept de « maturité coopérative », dont dépend la capacité d'une personne, d'un collectif et d'un territoire à développer des aptitudes coopératives durables. Aujourd'hui, ils essaient et transmettent leurs résultats et leur pratique auprès de territoires sensibles à la question du « comment coopérer ».

## Cultiver la compréhension humaine du territoire

**R**epenser le rapport ville-campagne est une invitation à examiner ce couple d'un point de vue nouveau, à partir de fondements différents, dans le but de réfléchir plus en profondeur. L'acte de repenser n'est pas une simple opération d'actualisation destinée à tenir compte des évolutions et des changements qui viennent modifier l'objet étudié. Il nous impose de changer de regard, de trouver à la fois des bases nouvelles et des angles nouveaux, de chercher à élargir notre compréhension.

Qu'est ce qui peut justifier une telle nécessité ? Quelles sont les limites des schémas de pensée que nous mobilisons traditionnellement ? En quoi réduisent-ils la profondeur de notre compréhension ? Dans son « Introduction à la pensée complexe », Edgar Morin nous avertit : « La cause profonde d'erreur n'est pas dans l'erreur de fait (fausse perception) ou l'erreur logique (incohérence), mais dans le mode d'organisation de notre savoir en systèmes d'idées (théories, idéologies)<sup>1</sup> ». Pour Edgar Morin, « nous vivons sous l'empire des principes de disjonction, de réduction et d'abstraction »<sup>2</sup>, qui nous conduit à « l'intelligence aveugle ». Ce principe de disjonction nous amène à dissocier le sujet de l'objet, l'âme du corps, l'esprit de la matière, la qualité de la quantité, la finalité de la causalité, le sentiment de la raison, la liberté du déterminisme, l'existence de l'essence... Ce paradigme qui contrôle la pensée, Edgar Morin nous propose de le substituer par un

« paradigme de complexité » qui s'attache au contraire à relier ce qui est tissé ensemble, le « complexe ».

Et si nous tentions de répondre à cette invitation, et l'appliquions à notre compréhension du territoire et de l'interrelation entre ville et campagne ? *L'Institut des Territoires Coopératifs* travaille à rendre opérationnelle la pensée complexe au service de la compréhension des coopérations qui se jouent au cœur des territoires. Nous proposons ici trois clés. Si elles ne sont pas suffisantes, elles sont néanmoins nécessaires pour repenser le couple Ville-Campagne.

### Clé #1 – Accéder à l'implicite

Beaucoup d'entre nous ont, dans leur histoire familiale, la recette d'un plat savoureux, généreusement transmise par une grand-mère cuisinière et aimante, mais que pourtant personne ne parvient à reproduire avec autant de finesse. La recette ne peut en effet pas tout saisir. Si la liste et la quantité des ingrédients sont indispensables à la confection du plat, la recette est loin de capturer tout ce qui en conditionne (peut-être...) la réussite, comme la température des ingrédients, la façon de les couper, ou la forme du récipient. Que dire aussi du savoir-faire de notre grand-mère, de son tour de main, de sa manière bien à elle de battre les œufs, ou d'ajuster l'assaisonnement final ? Cela non plus n'est pas détaillé dans la recette. Que dire enfin du goût du convive ? Autour de la même table, chacun de nous aura sa propre perception lors de la dégustation, avec son cortège de réminiscences et de souvenirs...

Nos territoires également ont leur part

<sup>1</sup> Edgar Morin, Introduction à la pensée complexe, Editions du Seuil, collection « Points Essais » Paris, 2005 p. 15.

<sup>2</sup> Edgar Morin, Introduction à la pensée complexe, Editions du Seuil, collection « Points Essais » Paris, 2005 p. 15. 18.



d'implicite. Ils ne se résument pas une photographie aérienne, à la carte IGN, ou aux statistiques INSEE. Comme notre grand-mère cuisinière, ils portent en eux le savoir-faire ancestral et la manière de vivre de ceux qui nous ont précédés. Comme son plat fameux, ils portent en eux des éléments symboliques, faits d'histoire et de culture. Et comme les convives autour de la table, chacun a sa propre perception de tout cela, ses propres représentations, construites à partir de son histoire personnelle.

Aucun marin n'imagine partir en mer sans sa carte sous-marine ! Sur ces cartes figurent des repères, invisibles car immergés, mais dont la prise en compte est essentielle pour naviguer en surface, suivre les courants, éviter les écueils. En matière d'ingénierie territoriale, notre lecture de l'implicite du territoire, et la compréhension de son influence sur la manière de l'habiter et de l'investir, est assez limitée.

Chaque territoire recèle sa part d'implicite. Chaque habitant en tire par induction une manière d'être et d'agir, souvent inconsciemment. Apprendre à saisir ce lien est indispensable à la compréhension du territoire et de ce qui s'y joue.

## Clé #2 – Prendre en compte la personne

La deuxième clé ouvre un champ des stratégies d'ingénierie territoriale le plus souvent ignoré : l'individu. Bien sûr, nous cherchons à comprendre l'espace, l'environnement en lui-même, et les acteurs en tant que collectifs sociaux. Mais les personnes en elles-mêmes sont rarement prises en compte. Or, il est désormais établi que le comportement d'un individu n'est pas directement déterminé par des facteurs extérieurs (matériels, culturels ou autres), mais par la perception qu'il a de ces éléments. Nos perceptions sont éminemment personnelles et nos

représentations souvent implicites. Si en souhaitant « repenser » le couple ville-campagne notre intention est d'agir sur cette relation et de la modifier, il est alors nécessaire d'amener ses acteurs à explorer leurs propres représentations, à les expliciter autant que possible, et à comprendre celles des autres, pour éventuellement revisiter les leurs.

Prenons le langage : chaque mot, au-delà de sa définition explicite du dictionnaire, résonne en chacun de nous de manière différente. De très nombreux projets de territoire témoignent de la difficulté à traiter un sujet complexe (complexe au sens qu'il réunit un système d'acteurs, comme par exemple la mise en place de circuits de proximité pour fournir les cantines bio d'une ville moyenne), tant qu'un travail de clarification du vocabulaire n'a pas été fait et de mise au jour des représentations personnelles de chacun des acteurs concernés. C'est d'autant plus nécessaire que ce sont nos représentations qui conditionnent nos comportements. Considérons par exemple des collectivités rurales qui, se considérant comme « semblables », se regroupent, pour peser, et résister à la ville voisine, perçue comme une menace pour leur singularité. La relation entre l'agglomération et ses communes rurales voisines ne peut qu'être profondément imprégnée de cette peur de perte d'identité. Des attitudes défensives ne manqueront pas de se produire. Pour repenser la relation au sein de ce couple, ses acteurs ne pourront faire l'économie de la prise en compte des représentations de chacun et d'un travail collectif de reconstruction de ces représentations. Sans cela, il ne pourra y avoir de changement réel et pérenne. C'est la raison pour laquelle nous proposons, dans une démarche de compréhension du territoire, de toujours considérer les trois niveaux : l'environnement, les acteurs, et les personnes. Celles-ci sont premières, car le point de départ

« Chaque territoire recèle sa part d'implicite. Chaque habitant en tire par induction une manière d'être et d'agir, souvent inconsciemment. Apprendre à saisir ce lien est indispensable à la compréhension du territoire et de ce qui s'y joue. »

de tout changement, et ce qui prévaut, est comment elles perçoivent leur environnement, les autres acteurs, et comment elles se voient elles-mêmes dans ce contexte.

### Clé #3 – Explorer les récursivités

Une fois ces trois niveaux considérés (« je », « nous », « dans »), à la fois dans les domaines explicites et implicites, il devient possible d'explorer les récursions : chaque niveau vient interagir sur l'autre et le modifier en profondeur. Non seulement mon appartenance à mon territoire influence mon comportement, mais elle me transforme et fait de moi un être différent. Pour Edgar Morin, la récursion est le phénomène central qui permet l'autonomie et l'auto-organisation des systèmes. Comprendre les processus récursifs permet de saisir ce qui fait la singularité d'un territoire et de le repenser en fonction de ses propres capacités d'émergence.

Lors des itinérances de l'Observatoire de l'Implicite, nous avons été frappés par des homologies entre la structure du territoire et les comportements de ses habitants. A Nantes par

exemple, nous traversons une ville aux objets incongrus comme les bancs processionnaires ou l'arbre à basket, aux espaces partagés qui se chevauchent, comme ces tables de pique-nique en plein carrefour du centre-ville, ou la manière dont trams, voitures et vélos cohabitent dans l'espace. Lors de nos rencontres, nous voyons des habitants qui s'autorisent une certaine créativité, et des initiatives décalées qui déplacent les lignes, comme ce poulailler collaboratif installé en pleine ville.

Ces processus récursifs sont à l'œuvre de manière continue. En Ardèche, un habitant nous expliquait comment la tempête de 1999



Arbre à baskets à Nantes



a modifié les comportements. En dévastant une partie de la forêt, elle a dévoilé le village voisin, auparavant masqué, invisible, comme inexistant. Depuis, les flux de circulation, les relations et l'écosystème s'en trouvent modifiés.

Notre compréhension intellectuelle s'arrête souvent aux phénomènes visibles, qui sont en fait l'expression de choses plus profondes et pourtant ignorées. Retisser les liens qui unissent des territoires requiert une compréhension élargie, qu'Edgar Morin appelle la compréhension humaine : « La compréhension intellectuelle nécessite d'appréhender ensemble le texte et le contexte, l'être et son environnement, le local et le global. La compréhension humaine nécessite cette compréhension mais aussi et surtout de comprendre ce que vit autrui »<sup>3</sup>. Comment fait-on pour accéder à la compréhension humaine d'un territoire ? Ce n'est pas une question d'expert et de savoir. C'est une question qui appartient aux acteurs ; une invitation à élargir leur compréhension de la connaissance de l'autre, et d'eux-mêmes.

## La Maturité Coopérative dans le couple Ville-Campagne

Par Anne et Patrick Beauvillard

**S**i nous prenons la coopération dans son sens étymologique : Co (ensemble) Opera (œuvre), agir ensemble pour une œuvre commune, la coopération dans le couple Ville-Campagne prend une dimension où chacun des protagonistes devient co-auteur d'une œuvre et d'un destin commun. Former et faire vivre le couple dans un tel esprit demande un niveau d'exigence où l'intention exprimée ne suffit pas pour réellement « penser », « sentir » et « agir » ensemble en cohérence, pour un avenir partagé.

Etre effectivement co-auteur se révèle dans chacun de nos comportements, et chacune de nos interactions : les responsabilités conjointes, les décisions prises en commun, les actions engagées, y compris celles que nous menons seul. Cette aptitude, nous l'appelons « maturité coopérative ». Elle fait référence à une douzaine de principes d'action de la coopération, repérés lors de nos itinérances. Chaque principe d'action met en évidence la capacité d'un territoire, d'un collectif et d'un individu à reconnaître, à prendre en compte et à traiter un écart entre deux attitudes possibles qui peuvent être à la fois (ou non), complémentaires et contradictoires. Croître en « Maturité Coopérative » permet de développer des aptitudes coopératives durables. Nous vous proposons de détailler deux de ces écarts pour ouvrir et nourrir le champ de réflexion pour repenser le couple Ville-Campagne.

### « Ecart » # 1 : entre « Diversité et Unité »

Ces deux mots, diversité et unité, nous les mettons volontiers en exergue quand nous

<sup>3</sup> Edgar Morin, Enseigner à vivre, Éditions Acte Sud | Play Bac, collection «Domaine du possible» Paris, 2014, p. 57

voulons montrer à quel point la richesse de la diversité est importante. Nous sommes souvent les premiers à faire valoir et revendiquer nos différences. Nous savons au fond de nous combien il est important d'être « unique ». Pourtant dans la recherche d'unité et d'union, nous finissons souvent par perdre cette richesse. Alors que diversité et unité sont toutes deux importantes, en recherchant le plus petit commun dénominateur, nous risquons d'y perdre les deux.

Le département du Lot-et-Garonne est issu d'un métissage culturel d'une richesse incroyable, mais dont les héritiers ont cherché à gommer les caractéristiques pour faciliter leur intégration. Ce qui fait dire à une participante de nos rencontres : « Nous n'utilisons pas assez notre richesse, cette culture mêlée ». De la même manière, le département est d'une diversité paysagère remarquable, tellement qu'il pourrait s'écrire au pluriel. Nous avons souvent entendu « nous ne sommes ni la Dordogne, ni le Lot, ni les Landes, ni le Gers... » et pourtant le Lot-et-Garonne est tous ces paysages à la fois !

Si la quête de son identité (paysagère ou culturelle) passe par la recherche du « plus petit commun dénominateur », elle ne peut que se résumer à une peau de chagrin. A l'inverse, la capacité à reconnaître les différences, à mettre en avant les diversités faites d'unités, et à entretenir cette pluralité peut devenir une réelle force de développement.

Pour Edgar Morin, le tout est supérieur à la somme des parties car il existe des qualités émergentes, c'est-à-dire qui naissent de l'organisation d'un tout, et qui peuvent

« (...) Co (ensemble) Opera (œuvre), agir ensemble pour une œuvre commune, la coopération dans le couple Ville-Campagne prend une dimension où chacun des protagonistes devient co-auteur d'une œuvre et d'un destin commun »

rétroagir sur les parties. Mais le tout est également moins que la somme des parties<sup>1</sup> car les parties peuvent avoir des qualités qui sont inhibées par l'organisation de l'ensemble. Développer notre aptitude à faire émerger et reconnaître les forces et les qualités constitutives de chacune des parties est une condition de maturité coopérative.

#### « Ecart » # 2 : entre « Intention et Comportement »

Nombre de nos rencontres ont mis en évidence cet écart entre « Intention et comportement ». Nous exprimons facilement notre intention quand nous sommes amenés à parler de nous et de nos projets. De plus, nous sommes culturellement très habitués à justifier à grand renfort d'explications les raisons pour lesquelles nous agissons d'une manière ou d'une autre. Ce que nous voyons plus difficilement c'est

<sup>1</sup> Edgar Morin, Introduction à la pensée complexe, Editions du Seuil, collection « Points Essais » Paris, 2005 p. 101.



la cohérence entre nos intentions exprimées et nos comportements, et les actions que nous menons concrètement sur le terrain. C'est pourtant ce que nous donnons à voir à nos interlocuteurs, et dont nous n'avons pas nécessairement conscience. Cet écart peut générer beaucoup d'incompréhension, de flottement dans les relations, voire des rejets. En prendre la mesure et le réduire permet de lever des freins, de régénérer des relations et de renforcer la pérennité des projets.

### Perspectives

Nous avons examiné de plus près deux des écarts liés aux principes d'action de coopération. Le champ de la maturité coopérative en couvre bien d'autres : entre ce que nous sommes et ce que nous voulons être, entre nos désirs et nos besoins, entre un développement organique et un développement planifié, entre un objectif et une contrainte, entre une question qui se pose et une réponse à apporter etc. Certains de ces écarts vont amener à regarder de plus près la question du rôle et des enjeux de chacun : la place que l'on prend, celle que l'on laisse, celle que l'on croit prendre ou celle dont on ne veut pas.

Le couple « Ville-Campagne » se constitue dans un environnement multi-acteurs et met donc en présence rôles, positions, statuts et personnalités multiples. Cette dimension interrelationnelle et intersubjective implique de mobiliser le concept de Maturité Coopérative à l'échelle de l'écosystème territorial.



La partie émergée de l'iceberg représente la partie visible des formes de coopération et la partie immergée, les processus implicites.

## Repenser les territoires : l'apport des territorialistes italiens

Pierre Donadieu est professeur émérite en sciences du paysage à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, où il était directeur du laboratoire de recherches et de la formation doctorale.

Laetitia Verhaeghe est doctorante au laboratoire Géographie-Cités (équipe C.R.I.A.) et à Sol et Civilisation sous la double direction de Sabine Barles, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et d'Antoine Brès, docteur-HDR en urbanisme et aménagement et chercheur associé à l'UMR Géographie-Cités (équipe C.R.I.A.). Cette thèse est réalisée en partenariat avec *France Urbaine*, la *Fondation Avril* et l'*Institut pour la recherche* ainsi que la *Direction du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts*.



Comme de nombreux observateurs ou autres lanceurs d'alerte, Alberto Magnaghi et la Société des Territorialistes Italiens - dont il est le fondateur - constatent les conséquences de la transformation contemporaine des territoires dans un contexte de crises majeures, chroniques ou intermittentes. Face à la marchandisation et à la métropolisation du monde qui « dissolvent » les singularités territoriales et rendent inhabitables la planète (ségrégations, pollutions...), le projet porté par la Société des Territorialistes Italiens est de retourner au territoire, non pas par motivation nostalgique, mais avec le projet d'en prendre soin. C'est l'utopie territorialiste que définit Alberto Magnaghi : passer de la

« déterritorialisation » actuelle, à des processus de « reterritorialisation ». L'un des produits de ce retour au territoire est le développement de nouvelles relations villes-campagnes. Intégrées dans ce projet utopiste, elles s'articulent à des principes qui esquissent un autre modèle socio-écologique pour notre société. S'interroger sur ces liens passe par la compréhension de ces éléments fondateurs qui leur dessinent de nouvelles perspectives.

Cette approche est encore méconnue en France même si elle se développe avec la création du réseau des Territorialistes Français.



*Architecte et urbaniste, professeur émérite à l'Université de Florence, Alberto Magnaghi est le fondateur de l'école territorialiste italienne. Celle-ci a été fondée le 16 avril 2010 à travers la rédaction de son manifeste à Florence. Après Le projet local (2003) et La biorégion urbaine, essai sur le territoire bien commun (2014), il reprend les thèmes favoris de la pensée territorialiste avec le fil directeur de La conscience du lieu (2017).*

## Repenser les territoires

### Crises et déterritorialisation

Comme chaque utopie, celle d'Alberto Magnaghi repose sur une analyse critique du présent. Il interprète, selon les fondements de la pensée territorialiste, un ensemble de dynamiques et de réalités qui lui permettent de préciser différentes crises. Elles sont sociales (précarisation du logement et du travail, exclusion sociale, insécurité, déclassement et perte de repère) et spatiales (ségrégations, gentrification, privatisation de l'espace public, concentration géographique des biens et services, etc.). Elles sont également démocratiques (montée des extrémismes, des communautarismes et de l'entre soi). Elles sont environnementales (accroissement des risques sanitaires et environnementaux, perte de biodiversité, dégradation des patrimoines naturels et culturels, pertes d'aménités et de qualité de vie...). Elles sont surtout économiques (concentration géographique des capitaux, hégémonie des grandes institutions, injustices et inégalités territoriales...) et politiques (défiance croissante des institutions et crédibilité des dispositifs participatifs). Ces crises ont des conséquences qui détruisent les territoires en privant leurs habitants, présents et à venir, de liens suffisants avec des lieux de vie de moins en moins diversifiés. La société a ainsi participé à créer les conditions de sa

déterritorialisation. Les modèles qu'elle prône ont tous favorisé une rupture de la relation de co-évolution entre la culture des territoires et leurs écosystèmes.

### La reterritorialisation

En réponse à cette déterritorialisation, Alberto Magnaghi propose un « retour au territoire en tant que bien commun ». Il s'agit pour lui de ré-animer les lieux, de retrouver la mesure des villes et de reconstituer la relation de co-évolution entre cultures territoriales et nature. Son projet invite à faire grandir la « conscience des lieux » pour reconstruire des relations de synergies entre les installations humaines et l'environnement ; pour promouvoir de nouvelles façons conviviales et sobres d'habiter et de produire ; pour valoriser une citoyenneté active, des réseaux civiques et des formes d'auto-gestion des biens communs capables de fabriquer une richesse durable en chaque lieu du monde. Le territoire conçu et généré comme bien commun devient ainsi le lieu central de la production de la richesse. L'enjeu est de reconstruire démocratiquement – avec et pour les habitants – les valeurs patrimoniales de biens communs nécessaires au bien-être individuel et social local. Pour cela, les territorialistes proposent de travailler à des alternatives économiques, c'est-à-dire à des formes de production de richesses autres que celles issues de la métropolisation/mondialisation. Ils prennent acte du fait qu'émerge de façon de plus en plus forte dans les sociétés une volonté de renouveler la façon de gérer l'espace à partager. Chaque territoire pourra ainsi construire sa singularité autour des thèmes choisis par ses habitants : l'autonomie énergétique ou alimentaire par exemple.

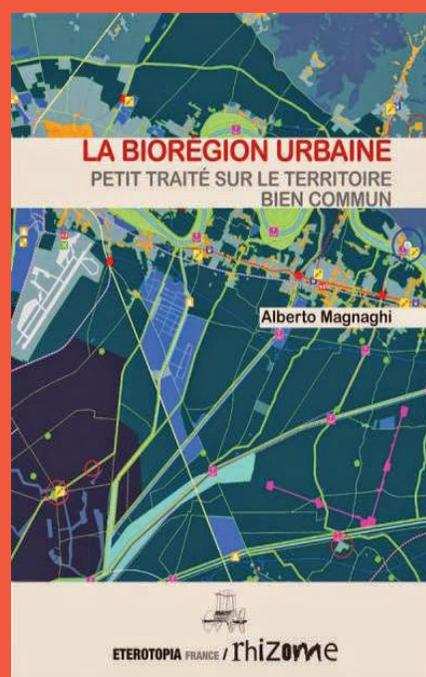
### *Perspectives pour les relations villes-campagnes*

Dans ce processus du retour au territoire, Alberto Magnaghi propose différentes déclinaisons : le retour à la terre, à la montagne, à l'urbanité de la ville et aux systèmes économiques locaux. C'est dans ces dynamiques que des pactes entre villes et campagnes émergent. Le retour à la terre entraîne à la fois la requalification du métabolisme urbain (circuits fermés) avec la restitution à la ville de « sa campagne » et la restitution au monde rural de « son territoire agro-forestier ». Cette requalification passe par la recherche d'une organisation en circuits fermés des cycles de l'énergie, de l'alimentation, des déchets, de l'eau ; l'accroissement de la qualité de l'air, de l'eau, des réseaux écologiques, du paysage, et des relations d'échange. En symétrie et en convergence, la restitution au monde rural de « son » territoire agro-forestier en revalorisant les activités primaires et le mode de production paysan, qui sont riches en savoirs réparateurs des désastres environnementaux et sociaux de l'agro-industrie. Est recommandée ainsi une (re)connection entre la ville et les territoires qui la nourrissent. D'où découle la mise en place de réseaux non hiérarchiques de villes, en équilibre et en synergie avec leurs zones rurales, et animés par le souci d'une mondialisation « par le bas ».

### **Quel(s) lien(s) avec l'action ?**

#### *La Biorégion urbaine*

Pour mettre en œuvre ce « retour au territoire » dans les espaces contemporains, Alberto Magnaghi définit le référent conceptuel de « Biorégion urbaine ». Cette notion vise à intégrer les domaines économiques, politiques, environnementaux associés aux manières d'habiter et de produire un équilibre co-évolutif entre les établissements humains et leur environnement. Autrement dit, la pensée territorialiste est une méthode pour s'engager sur la voie du contre exode et de la reterritorialisation, et pour donner corps



Alberto Magnaghi, LA BIORÉGION URBAINE, Petit traité sur le territoire bien commun, éditions ETEROTOPIA France, 2014, 176 p.



à la proposition de retour au territoire dans ses différentes déclinaisons. La biorégion promeut ainsi une nouvelle forme d'urbanité. Elle tient compte des différentes échelles géographiques de l'habiter. Elle contribue à régénérer la ville en multipliant les centralités dans une perspective de complémentarité. Elle est définie par différents matériaux :

- Les cultures et les savoirs locaux contextuels et experts, capables de réactiver l'art de construire ;
- Les équilibres hydrogéomorphologiques et la qualité des réseaux écologiques, conditions préalables aux établissements humains ;
- Les centralités urbaines polycentriques et leurs espaces publics (villes de villages, réseaux de villes) dont la reconstruction implique l'abandon du modèle opposant centre et périphérie ;
- Les systèmes économiques locaux dont le développement tient compte de l'augmentation de la valeur des biens patrimoniaux ;
- Les ressources énergétiques locales dont la valorisation intégrée soutient l'autoreproduction de la biorégion (autodéveloppement soutenable) ;
- Les espaces agro-forestiers à vocation multifonctionnelle pour la requalification des relations ville-campagne et la réduction de l'empreinte écologique ;
- Les institutions de démocratie participative et les formes de gestion sociale des biens communs territoriaux pour un autogouvernement de la Biorégion.

Alberto Magnaghi voit ainsi dans certaines innovations agricoles et agroalimentaires, et notamment les agricultures urbaines, les signes du retour au territoire, à la terre et à la montagne, qu'il appelle de ses vœux.

### *Rennes, la ville archipel*

En Italie, la prise de conscience collective des lieux donne en effet forme à des nouvelles relations directes entre agriculteurs et consommateurs, entre usagers des villes, des villages, des rivières et des collines. L'utopie territorialiste devient réalité là où les sociétés locales et leurs responsables publics, comme en France dans le territoire de Rennes Métropole, prennent en main leur destin territorial.

L'idée d'une région urbaine sans banlieue, faite de petites villes reliées à la centralité historique est née à Rennes dans les années 1980. Aux yeux des urbanistes, l'enjeu était d'organiser la métropolisation sous la forme d'un polycentrisme qui a pris le nom de ville archipel. Dans ce projet mis en œuvre dès le début des années 1990, avec les urbanistes et les paysagistes, la campagne devient urbaine et la ville se construit avec les agriculteurs, et notamment les éleveurs et les céréaliers. La campagne change ainsi de sens en s'intégrant à la région urbaine, non comme des vides à construire mais en tant qu'espaces pérennes de production, de proximité et d'urbanité.

Dans ce contexte, les pratiques agricoles se sont diversifiées : développement des circuits agricoles de proximité, agricultures urbaines, jardins familiaux et partagés, espaces publics cultivés ... Les différentes formes de nature spontanée et cultivée dans la région urbaine ont concerné de plus en plus les habitants, à la fois pour les nourrir et pour renouveler leurs milieux de vie.

En juin 2016, le conseil municipal de Rennes affirme sa volonté de s'engager sur la voie de l'autonomie alimentaire. Des habitants s'investissent dans le mouvement « Incredible Edible » (Les Incroyables Comestibles) invitant au partage de la production jardinière urbaine ; d'autres s'inscrivent dans les pratiques innovantes des « Villes en transition ». Autant de signaux (encore faibles) qui évoquent l'idée d'autodéveloppement soutenable d'Alberto Magnaghi, prise en charge par des habitants et leurs représentants. Ce sont bien les modèles de vie urbaine qui changent en dépassant les oppositions historiques entre villes et campagnes. Mais il n'est pas encore mis fin à l'étalement urbain et à la consommation des terres agricoles. L'enjeu est pourtant pour les habitants de se réapproprier une ville maîtrisée en faisant appel autant à des pratiques agricoles commerciales qu'à des potagers urbains.



Les incroyables Comestibles à Rennes



Rennes Métropole : depuis trente ans, un projet de ville archipel sans banlieue



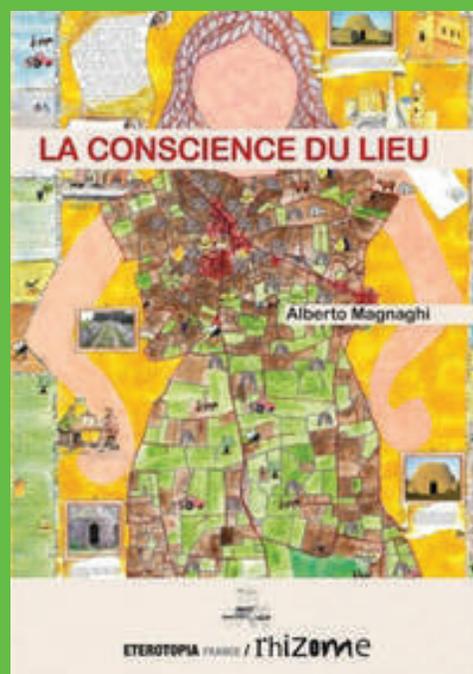
## Conclusion

Face aux crises urbaines récurrentes engendrées par la métropolisation, l'utopie des territorialistes renouvelle la pensée de la fabrique urbaine. Elle ne conçoit plus la relation entre ville et campagne comme une opposition de cultures, mais comme une association d'activités, une percolation à bénéfices réciproques : en pratique comme un bien commun territorial construit au-delà de la propriété privée ou publique.

Une des conséquences de cette vision, illustrée par l'exemple de Rennes Métropole, est de mettre en évidence un patrimoine nouveau d'activités agricoles et jardinières à transmettre aux générations futures. Devenus agriurbains, les paysages ruraux se fondent dans des régions urbaines polycentriques, faites d'agglomérations mis en réseaux de mobilité douces et rapides.

Le cas de Rennes, qui relève d'une vision originale d'urbanistes et d'élus locaux, indique qu'il est possible de mettre en œuvre la structuration volontaire d'une région métropolitaine –une ville sans banlieue- sans que soit posée comme chez les territorialistes la question d'un retour au territoire.

De son côté, le projet territorialiste italien relève d'une vision urbaine et patrimoniale qui admet que chaque biorégion pourrait se construire sur la base des « millions de consciences des lieux », propres à chaque territoire. Devenue bien commun, l'identité territoriale ainsi construite devient celle des habitants qui sont invités à en prendre soin.



«(...) réanimer les lieux  
des villes et de reco  
co-évolution entre c  
nat

Alberto Magnaghi, *La conscience du lieu*, Eterotopia France/rhizome, Paris, 2017, 221 p.

Ce livre sort trois ans après la publication, dans la même collection, de la Biorégion urbaine. Les thèses de ce volume ont suscité en France un débat public très approfondi qui a intéressé des chercheurs comme Françoise Choay, Augustin Berque, Thierry Paquot, Gilles Clément, Pierre Donadieu, Albert Levy, Christian Tamsier, Maurizio Gribaudo, Tiziana Villani, Makan Rafatdjou, Guillaume Faburel, Agnès Berland-Berthon, Yvon Le Caro et beaucoup autres. Nombre d'entre eux ont donné vie au Réseau des territorialistes français, qui est lié, sous une forme autonome, à la Société des territorialistes, une association multidisciplinaire active depuis 2010 dans plusieurs universités et instituts de recherche italiens.

eux, retrouver la mesure  
constituer la relation de  
cultures territoriales et  
ature.»

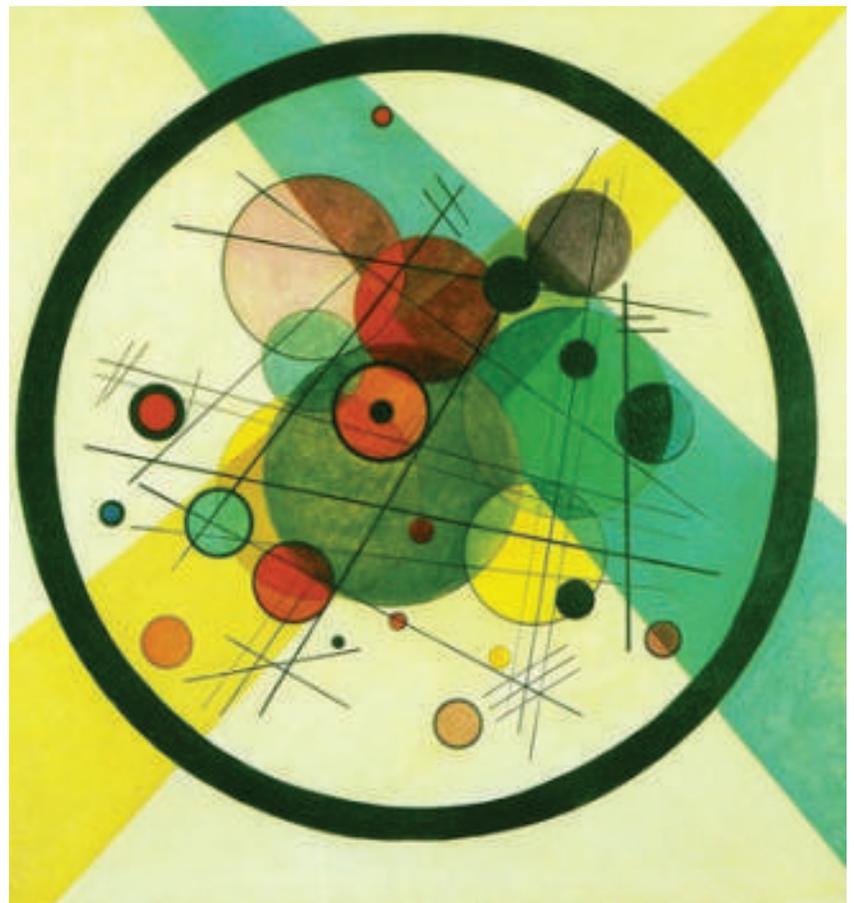


Illustration de la société des territorialistes  
Vassily Kandinsky, *Cercles dans un cercle*, 1923



Prochainement...

Retrouvez les actes vidéos  
des Assises 2017

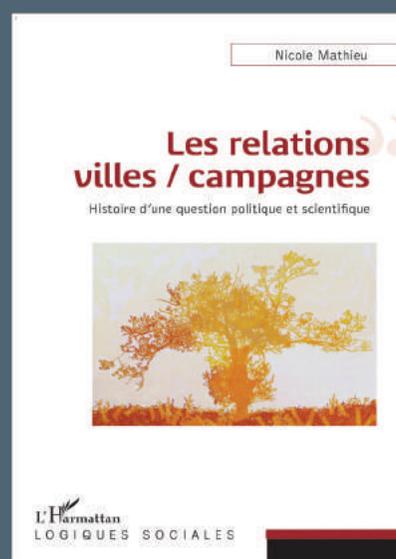
sur [www.soletcivilisation.fr](http://www.soletcivilisation.fr)



Les relations villes / campagnes  
Histoire d'une question politique et scientifique,  
Nicole Mathieu, éditions L'Harmattan, collection  
Logiques Sociales, 2017, 240 p.

Pourquoi revisiter la vieille question des relations villes campagnes alors que celle-ci suscite le plus souvent l'indifférence du politique comme de la plupart des scientifiques qui la considère obsolète et ce, malgré l'effort récurrent des ruraux pour dénoncer leur existence d'«oubliés» ?

Tel est l'enjeu de cette sélection d'articles de Nicole Mathieu : faire partager au lecteur l'intérêt heuristique qu'il y a à interroger, au fil du temps, ce qui fait distinction entre le rural et l'urbain dans les représentations sociales comme dans les faits ; l'intérêt aussi de se demander comment sont estimées et qualifiées leurs relations. Les textes que rassemble cet ouvrage déroulent leur analyse depuis le début des Trente Glorieuses jusqu'à la deuxième décennie « multi-crisis » du XXIe siècle.



**Sol et Civilisation**

5, rue Joseph et Marie Hackin  
75116 Paris

T 01.44.31.16.61

[contact@soletcivilisation.fr](mailto:contact@soletcivilisation.fr)

Twitter @SolCivilisation

[www.soletcivilisation.fr](http://www.soletcivilisation.fr)

Directeur de publication: Anne-Claire VIAL  
Rédacteur en chef: Guillaume DHÉRISSARD  
Coordination : Laetitia VERHAEGHE  
Maquette : Karine VOLCLAIR

Crédits photos : DR, Googlemaps, Tirage 3 700 ex.  
Couverture : Benjamin Verhaeghe